

MARCHE PUBLIC



VILLE DU VAUBLIN

MARCHE PUBLIC

REALISATION DE L'« ESPACE D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE DE LA POINTE FAULA »

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
(A.A.P.C.)**

**Appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles L2123-1 ; L2124-2,
en application des articles R2123-1 et R2123-1 1° ; R2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5
du code de la commande publique.**

Date et heure limites de remise des plis :

samedi 07 Mars 2026 à 12h00

POUVOIR ADJUDICATEUR

VILLE DU VAUCLIN
2, Rue Collignon
97280 LE VAUCLIN
Tél : 05.96.74.40.40
Fax : 05.96.74.44.11

Adresse Internet : <https://ville-vaucelin.fr/>
Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'acheteur agit en tant que Pouvoir Adjudicateur.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Statut : Commune
Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenus :
Le ou les points de contacts susmentionné(s).

L'avis concerne, selon les lots, marché ordinaire, ou marché à bons de commande.

OBJET DU MARCHÉ

Opération :

« ESPACE D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE DE LA POINTE FAULA »

Forme du marché : selon les lots ; marché ordinaire ou marché à bons de commande
Type de marché : selon les lots ; Marché de maîtrise d'œuvre, marché de prestations intellectuelles, marché de services.

Lieu principal d'exécution : Ville du VAUCLIN _ 97280 Le VAUCLIN
Code NUTS : FRY

CPV GLOBAL A LA CONSULTATION

CPV lot 1 : 71240000-2 (principal) ; 71221000-3 (supplémentaire)
CPV lot 2 : 71222000-0
CPV lot 3 : 71356100-9 (principal) ; 71631300-3 (supplémentaire)
CPV lot 4 : 71317200-5
CPV lot 5 : 71332000-4
CPV lot 6 : 71351810-4 (principal) ; 71351923-2 (supplémentaire)
CPV lot 7 : 71335000-5

DEVOLUTION EN MARHES SEPARES

Le présent marché est composé de sept (7) lots comme suit :

Lot 1 : Maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation de trois bâtiments

Lot 2 : Maîtrise d'œuvre pour les Aménagements et Infrastructures Terrestres et Marines

Lot 3 : Contrôle technique (BCT)

Lot 4 : Contrôle Sécurité Prévention Santé (SPS)

Lot 5 : Etudes géotechniques

Accord-cadre à bons de commande avec un maximum de 80.00€ HT

L'accord-cadre a une durée prévisionnelle de 36 mois.

Lot 6 : Etudes topographiques, bathymétriques et foncières

Accord-cadre à bons de commande avec un maximum de 80.00€ HT

L'accord-cadre a une durée prévisionnelle de 36 mois.

Lot 7 : Etudes techniques, environnementales et réglementaires

Il n'est pas prévu de variantes exigées.

Il n'est pas offert aux candidats la possibilité de présenter des variantes

Les candidats peuvent présenter des offres pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots.

Les prestations sont traitées à prix forfaitaire ou mixtes selon les lots.

INTERDICTION DE SOUMISSIONNER

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 3 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation du marché public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché public antérieur.

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET MOYENS DE PREUVES ACCEPTABLES

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont énumérés au Règlement de la Consultation (R.C.) propre à chacun des lots.

VISITE SUR SITE

Il n'est pas prévu de visite obligatoire du site.

Les candidats, ont néanmoins la possibilité de se rendre sur site pour procéder à une visite en formulant une **demande de visite** via le profil acheteur de la personne publique :

<http://www.marches-securises.fr>

ELEMENTS DE PROCEDURE

Type de procédure :

Appel d'offres ouvert

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de la Consultation propre à chaque lot.

Règles particulières

Règle en cas d'ex-aequo au classement : Le candidat ayant obtenu la meilleure note technique sera désigné comme ayant l'offre économiquement la plus avantageuse.

Renseignements d'ordre administratif :

Référence interne de l'accord-cadre : MF2025_EATPTEFAULA

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/01/2026

Date limite de réception des offres : **voir page de garde du présent document**

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de **(cent quatre-vingt) 180 jours** à compter de la date limite de réception des offres. Cette disposition concerne tous les lots.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur ;

<http://www.marches-securises.fr>

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par mandatement au bénéfice du compte bancaire indiqué à l'acte d'engagement.

La présente consultation s'inscrit dans un projet ou un programme financé en partie par des fonds communautaires et pour partie sur les fonds propres de la personne publique.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Après l'attribution du marché, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché plusieurs offres, en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des renseignements et procédures de recours :

En cas de litige résultant de l'application des documents encadrant l'exécution du présent marché, le tribunal compétent est le **Tribunal administratif de Martinique**, dont relève le pouvoir adjudicateur.

Tribunal Administratif de Martinique
12, Rue du Citronnier
Plateau Fofa
CS 17103
97233 Schoelcher
Tél : 0596716667
Courriel : greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr

Conditions de remise des candidatures :

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée. L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.

En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé(e) par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation). La production d'un document d'habilitation, signé de façon électronique par chaque membre du groupement, sera exigé du seul attributaire.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- Renseignements d'ordre administratif et technique : <http://www.marches-securises.fr>

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires de toute nature et notamment d'ordre administratif et technique, qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande au moyen du profil d'acheteur au plus tard sept (7) jours avant la date limite de remise des offres.

Le VAUCLIN, Février 2026